

La dynamique contrastée de la gestion des espaces littoraux de la Guinée-Bissau

■ P. MENDY. *Géographe,
Université Paris I*

*mots-clés : LITTORAL GUINÉE-BISSAU
RIVIÈRES DU SUD MANGROVE RIZICULTURE
SOCIÉTÉS SYSTÈMES DE PRODUCTION*

*keywords : COAST BISSAU-GUINEA MANGROVE
SOUTHERN RIVERS RICECULTURE SOCIETIES
FARMING SYSTEMS*

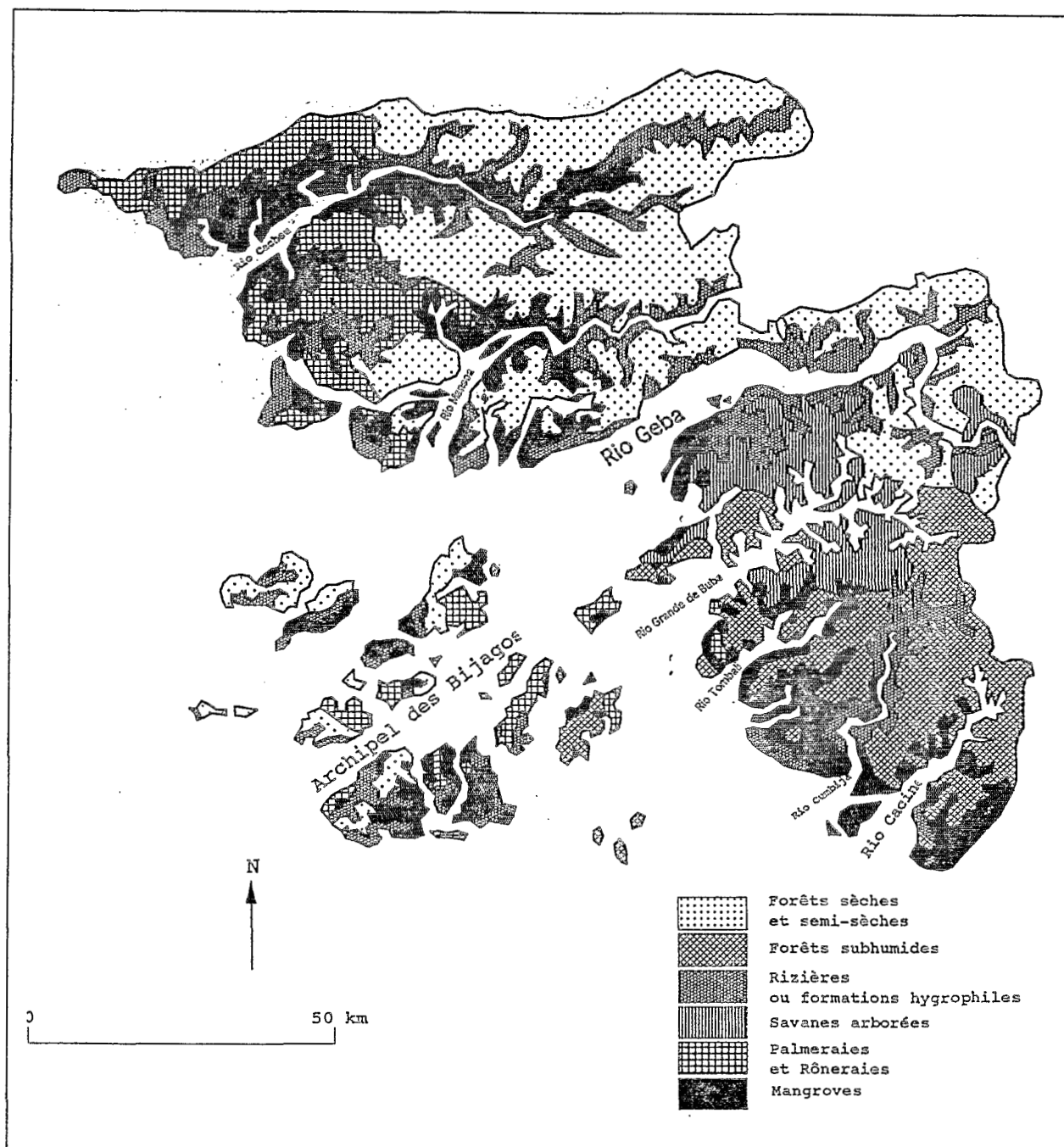
INTRODUCTION

Le littoral de la Guinée-Bissau appartient à la région ouest africaine beaucoup plus vaste qui s'étend de la Gambie au nord à la Sierra Leone au sud, souvent appelée « Les Rivières du Sud ». La Guinée-Bissau plus que tout autre pays de ce littoral mérite ce nom de Rivières du Sud, aucune autre côte africaine n'est aussi découpée que la sienne. La Guinée-Bissau compte de nombreux fleuves de Sucujaque à Cacine. Cet ensemble se présente comme une succession d'estuaires et de rias qui forme un réseau aquatique complexe, parsemé d'îles et d'îlots, où l'influence tidale s'étend jusqu'à 100 km du rivage (UICN, 1990) (cartes 1 et 2).

La mer est partout présente dans cet espace côtier, domaine de la mangrove. La mangrove connaît à travers le monde des usages et des statuts différents, elle est souvent représentée comme un espace répulsif. Elle est appréhendée ici comme un milieu géographique en transition. La spécificité de la mangrove des Rivières du Sud outre son caractère amphibie, est l'omniprésence de la riziculture. Cette sous-région ouest atlantique constitue un des deux plus anciens foyers de riziculture d'Afrique avec le Delta intérieur du Niger (Portères, 1950). Nous sommes dans une zone où l'implantation humaine est très ancienne (Boulègue, 1988) (Pélissier, 1990). La riziculture a constitué jusqu'à présent l'élément structurant de l'espace. Il est très probable que les techniques rizicoles des Rivières du Sud dérivent d'une riziculture perfectionnée qui s'est développée vers -1500/-800 ans avant notre ère, à partir d'un foyer secondaire d'*Oryza glaberrima* situé en Sénégal (Portères, 1950). L'origine autochtone de la riziculture des Rivières du Sud est aujourd'hui incontestable. Le littoral de la Guinée-Bissau et celui de la Casamance sont étroitement liés à travers un héritage historique commun. Depuis le milieu des années 70, cette zone est confrontée à une véritable crise multiforme (Avenier-Sharman, 1987), qui est à la fois une crise climatique et socio-économique marquée par le recul de la mangrove et de la riziculture. Les terres estuariennes couvertes par la mangrove représentaient en 1990 6 % (MDRA) de la surface totale du pays, alors qu'en 1978 (SCET) elles représentaient encore 8 %. Le recul de la mangrove a attiré l'attention de l'état guinéen qui a mis en place une politique de planification côtière centrée sur la protection de la mangrove, notamment par la constitution de parcs naturels dans les zones du Rio Cacheu, qui constitue la formation la plus homogène et la plus importante de la côte ouest africaine, ainsi que dans les îles Orango de l'archipel des Bijagos. Le recul de la riziculture passe par une nécessaire adaptation de la gestion de ces espaces littoraux.

Quelles sont les aptitudes des sociétés rurales traditionnelles à faire face aux défis de ce milieu composite et à des situations largement héritées du passé ?

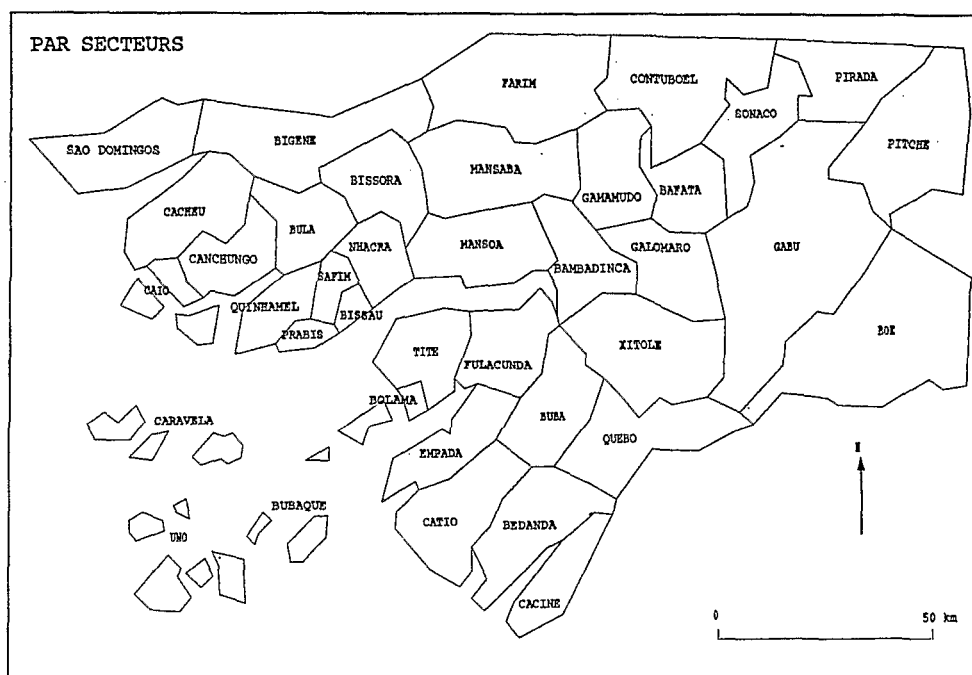
Dans cette région de mangrove hétérogène, notre problématique est de démontrer la pertinence du clivage nord/sud, qui caractérise la gestion de cet espace. Notre démarche d'approche utilise la méthode



Carte 1 : Occupation du sol de l'espace littoral de la Guinée-Bissau. Situation en 1991 (d'après les données du Ministère du Développement Rural et de l'Agriculture de Guinée-Bissau, 1993).

comparative. Nous montrerons dans une première partie, l'existence de ce clivage nord/sud, à travers la cartographie des statistiques agricoles, et la typologie des systèmes d'exploitation. Dans une seconde partie nous tenterons de présenter les principaux fondements de cette différenciation.

Enfin dans une troisième partie, nous illustrerons notre démonstration par l'étude d'un village de la zone nord-ouest de la Guinée-Bissau (secteur de Canchungo), représentatif du système nord caractérisé par le recul de la riziculture. Dans un pays sans cadastre et sans enregistrement continu des faits agricoles, les petits



Carte 2 : Carte administrative de la Guinée-Bissau (source : IGN, 1981).

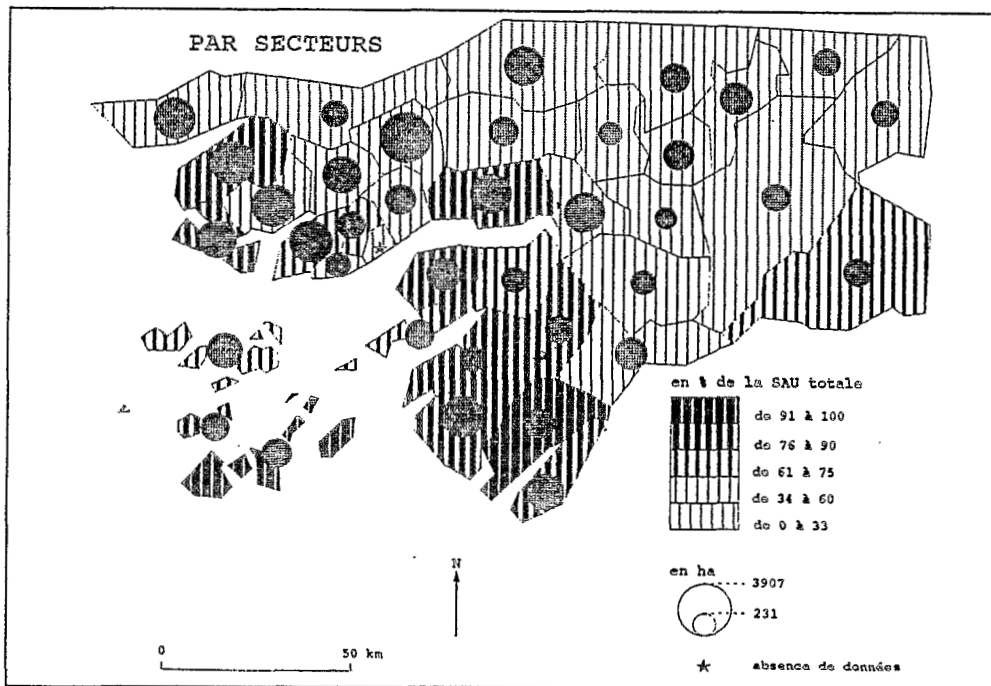
espaces ont l'avantage de se prêter à un levé intégral. Il ne s'agissait pas pour nous de faire un simple inventaire monographique, mais plutôt d'essayer de saisir la dynamique d'un espace rural. Pour cela, nous étudierons les unités de production (U.P.) et à partir de la typologie établie, nous essaierons de déterminer comment les U.P. se sont adaptées à la crise qui se traduit dans cette région nord par une diminution sensible de l'espace agricole, et nous présenterons les différentes stratégies adoptées.

UN CLIVAGE NORD/SUD

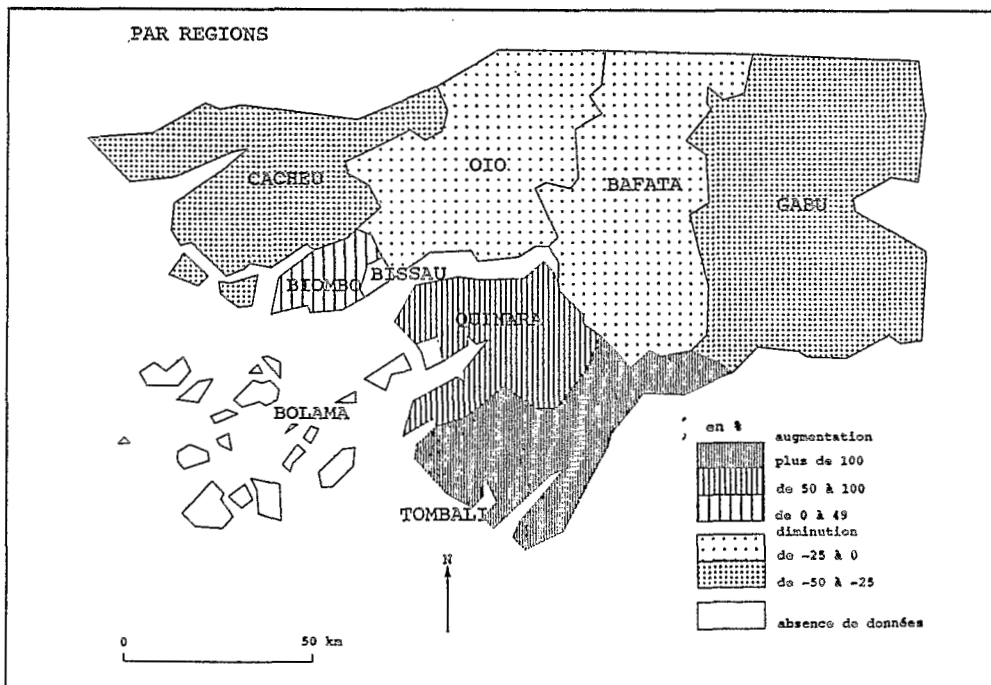
LA SITUATION CONTRASTÉE DE LA RIZICULTURE

Après l'examen des différentes sources traitant de la riziculture des Rivières du Sud, il nous apparaît nécessaire d'obtenir une classification claire de la riziculture. Il existe une grande variété de types de riziculture. Nous avons choisi d'utiliser les termes de riziculture de mangrove, de bas-fonds, pluviale. A cette classification, il convient d'ajouter un type de riziculture qui n'apparaît dans aucun document mais qui pourtant constitue une réalité de terrain, il s'agit de la riziculture pratiquée sur les zones dites de *lalas* (créole) en Guinée-Bissau : savane herbacée en retrait des zones de mangrove ou autre tanne au Sénégal. Cette riziculture complexe pratiquée par les populations littorales utilise au mieux un milieu composite, mais elle reste dépendante des précipitations et donc sensible aux modifications du milieu. La riziculture sous toutes ses formes représente 46 % de la Surface Agricole Utile totale, mais ce chiffre devrait être rapporté aux espaces réellement appropriés : il serait intéressant de connaître précisément les espaces de mangrove ou de bas-fonds disponibles pour la riziculture. Selon l'enquête agricole 1989/90 à l'échelle du pays (carte 3), les surfaces rizicoles se répartissent de la façon suivante : 50 % sont utilisées pour la riziculture de bas-fonds, 30 % pour la riziculture pluviale, 20% pour la riziculture de mangrove.

Si l'on considère uniquement la zone littorale, la situation est pratiquement identique à celle de l'ensemble du pays. Par contre, il existe de fortes disparités entre le nord et le sud du littoral. Dans le nord, la riziculture de bas-fonds occupe une position dominante (58 % des surfaces), la riziculture pluviale et la riziculture de mangrove étant presque équivalentes. Dans le sud la situation est totalement différente avec la prédominance de la riziculture pluviale (47 %), et l'importance de la riziculture de mangrove nettement



Carte 3 : Les surfaces rizicoles en Guinée-Bissau. Campagne agricole 89/90 par secteurs. (d'après les données du Ministère du Développement Rural et de l'Agriculture de Guinée-Bissau, 1990).



Carte 4 : Évolution des surfaces rizicoles en Guinée-Bissau. Période 1978/1990 (d'après les données de l'IRAM, 1991).

supérieure à la moyenne nationale (35 %). La riziculture de bas-fonds se trouve dans cette région dans une position minoritaire. Il nous semble nécessaire d'étudier l'évolution de la riziculture. Pour cela nous disposons depuis 1953 de quelques recensements et enquêtes agricoles. La comparaison des données de 1978 et de 1990, nous a paru la plus significative en raison de la plus grande fiabilité de ces données (carte 4). Cette carte d'évolution des surfaces rizicoles fait apparaître une évolution inverse de la riziculture, entre un système nord (régions de Cacheu et de l'Oio), caractérisé par un net recul des surfaces rizicoles où environ 50 % des rizières ont été abandonnées, et un système sud (régions de Quinara et de Tombali) qui enregistre une augmentation sensible des surfaces rizicoles puisque dans la région de Tombali les surfaces ont plus que doubler. A la limite de ces deux systèmes, nous constatons l'existence d'une zone intermédiaire correspondant à la région de Biombo, où les surfaces rizicoles continuent d'augmenter. Cette constatation souligne l'intérêt des populations pour la riziculture malgré un contexte défavorable.

TYPOLOGIE DES SYSTÈMES DE PRODUCTION

La carte de typologie des systèmes de production (fig. 5 et carte 6) présentant la situation actuelle, nous montre l'existence d'importantes disparités régionales entre le nord et le sud du Rio Geba. Nous pouvons déterminer 5 types de systèmes de production :

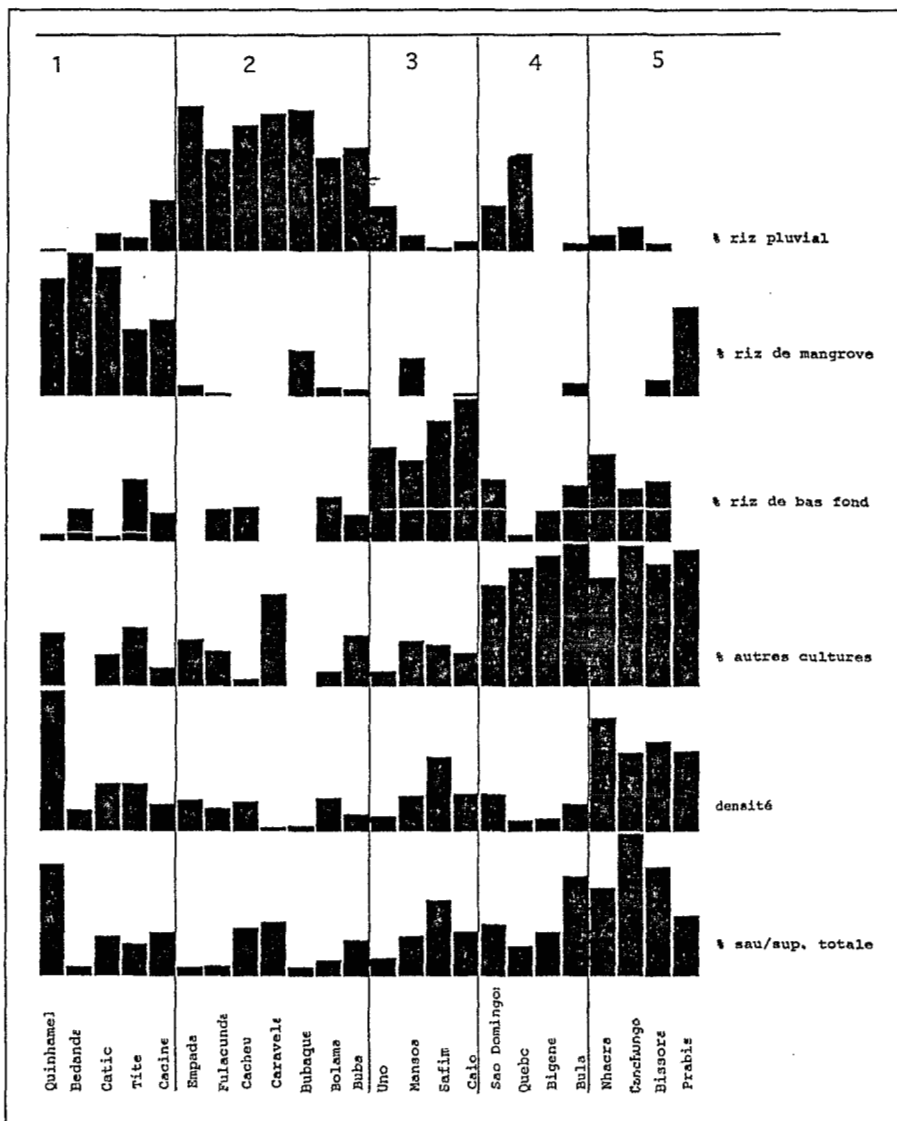
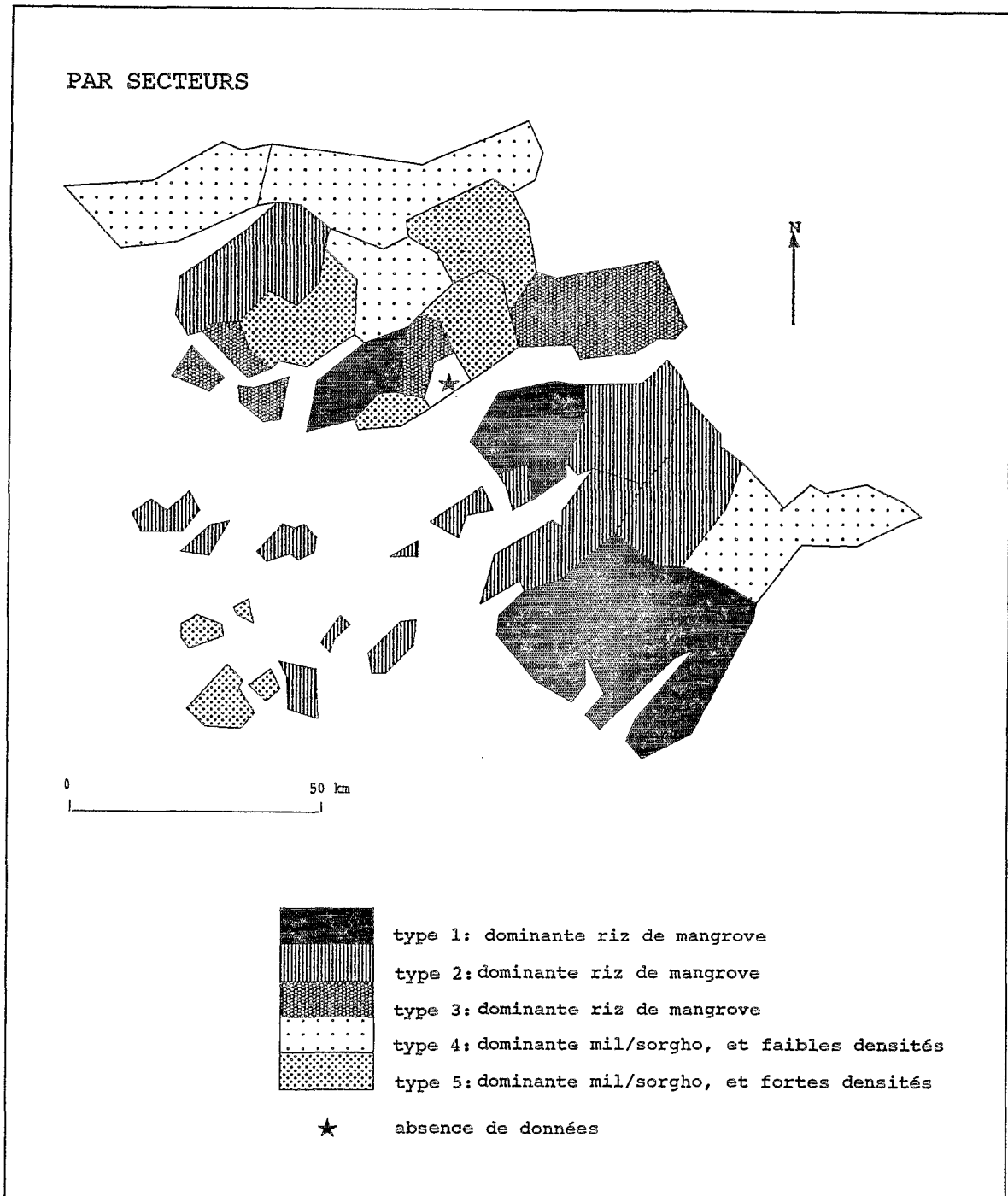


Fig. 5 : Essai de typologie des systèmes de production. Données sur l'espace littoral de la Guinée-Bissau, 24 secteurs. (d'après les données du Ministère du Développement Rural et de l'agriculture de Guinée-Bissau, 1990).



Carte. 6 : Typologie des systèmes de production de l'espace littoral de la Guinée-Bissau.
(d'après les données du Ministère du Développement Rural et de l'Agriculture de Guinée-Bissau, 1990).

Les types 1 et 2 sont plus caractéristiques du système sud, les types 3, 4, 5 caractérisent le système nord, où l'élément essentiel est la situation critique de la riziculture.

type 1 : dominance de la riziculture de mangrove

Ce type associe aussi bien les régions de migrations balant du sud, qui sont des zones de faible densité, que la région de Biombo, zone de très forte densité de population.

Le développement de la riziculture de mangrove dans le sud du pays correspond au développement du groupe balant (Lima Handem, 1986) en tâche d'huile d'abord vers le nord et l'est et désormais vers le sud, véhiculant son intérêt pour la riziculture de mangrove. Ce comportement se traduit par une évolution inverse de la riziculture. Ainsi alors qu'elle est en régression presque partout dans le nord des Rivières du Sud, la riziculture progresse grâce au dynamisme balant qui est devenue la population majoritaire du littoral sud.

La région de Biombo, où la pression foncière est très forte et les densités de population élevées, est majoritairement occupée par les Papel. Elle contraste par son dynamisme local. Cette situation est liée à la proximité de Bissau, marché urbain important, favorable au développement de petites productions marchandes (Cormier-Salem, 1989). La prédominance de la riziculture de mangrove constitue désormais un cas exceptionnel dans le système nord, qui nous démontre la limite d'une explication uniquement climatique du recul de ce type de riziculture.

type 2 : dominance de la riziculture pluviale

Dans le sud, les Beafade et les Nalu sont des sociétés en « transition », comparables aux Baga de Guinée (Paulme, 1957). L'influence susu et l'islamisation ont induit des changements dans leur relation à la terre, en particulier la tendance à la privatisation de la propriété foncière. L'intérêt marqué pour la riziculture pluviale est une des conséquences.

Les Bijagos, communautés installées dans l'archipel du même nom, ont opposé une résistance farouche durant des siècles à toute influence extérieure (Henry, 1989). Ils ont réussi à maintenir dans cette zone refuge leur attachement aux valeurs des Anciens et notamment à la riziculture, malgré des conditions naturelles peu favorables. Les Bijagos symbolisent ainsi la dualité des sociétés littorales en parfaite adaptation au domaine maritime mais toujours fondamentalement attachées aux valeurs terriennes.

Dans le nord, ce type de système de production dominé par la riziculture pluviale est également présent mais de façon très limitée. Par ailleurs, sa présence n'a pas le même sens qu'au sud : il s'agit avant tout de compenser l'abandon de la riziculture de mangrove.

type 3 : dominance de la riziculture de bas-fonds

Cette riziculture complexe correspond à des habitudes culturelles solidement ancrées dans les mentalités paysannes. Ce type de système de production est relevé dans des zones de densités différentes, aussi bien chez les Papel du secteur de Safim, les Manjak du secteur de Caio, les Balant du secteur de Mansoa, zones de fortes densités démographiques que dans des zones de très faibles densités comme le secteur de l'archipel des Bijagos.

type 4 : dominance des autres céréales mil/sorgho et faibles densités de population

La riziculture n'est plus l'activité dominante et correspond à deux types de choix. Dans l'extrême nord de la Guinée-Bissau, zone de peuplement diola, il a fallu faire face à la crise de la riziculture, en net recul, en cherchant d'autres alternatives. En revanche, dans le secteur de Bula, les Mancagne ont mis en place un des meilleurs exemples de système pluri-actif. La diversification poussée des activités (Teixeira Da Mota, 1950) répond à un choix délibéré de ne pas miser uniquement sur la riziculture. La ville de Bula occupe une position stratégique, jouant le rôle de plaque tournante du commerce entre Bissau et le Sénégal.

type 5 : dominance des autres céréales mil/sorgho et fortes densités de population

Une partie des systèmes de production ne sont plus dépendants de la riziculture, mais des autres céréales, à savoir le mil et le sorgho. Les migrations, internes/externes, semblent être une conséquence de la situation déficitaire de la riziculture dans cette zone. Elles entraînent l'apparition de nouveaux acteurs et de nouveaux enjeux. La société manjak a connu des migrations anciennes par vagues successives. La saturation du foncier et la difficulté d'accès au foncier constituent les deux principales causes d'une émigration très forte. Le caractère massif et continu de ce phénomène a des conséquences importantes, notamment un déficit en main-d'œuvre masculine. L'accentuation de la crise de la riziculture renforce le rôle des femmes pour maintenir le système. Il existe cependant des variantes : dans le secteur de Caio, la riziculture de bas-fonds reste prédominante. Dans le secteur de Cacheu, la riziculture pluviale compense le déficit des autres types de riziculture. Enfin dans le secteur de Canchungo, la riziculture est devenue tellement déficitaire qu'elle est largement devancée par les autres cultures céréalières du mil et du sorgho.

LES FACTEURS DU CLIVAGE NORD/SUD

FACTEUR DÉMOGRAPHIQUE

La spécificité de la mangrove guinéenne, outre le fait qu'il s'agisse d'une zone amphibie au caractère azonal (carte 1), est son occupation humaine. Le littoral concentre 65 % de la population totale du pays. Il existe d'importantes disparités dans la répartition des densités. Le peuplement est dense et continu au nord (25 à plus 75 hab./km²). En revanche, le peuplement est de faible densité et discontinu au sud (5 à 25 hab./km²). La présence humaine et la maîtrise du milieu par les communautés rurales soulignent l'importance des aménagements anciens. La disparité du peuplement montre une opposition très nette entre le nord, zone d'émigration, et le sud, zone d'immigration.

FACTEUR ETHNIQUE

Avant le XIII^e siècle, il faut signaler la préexistence d'une véritable culture ouest atlantique, avec du nord au sud sur le littoral les groupes diola, brame (Papel, Mancagne, Manjak), bijagos. En retrait mais toujours dans la zone côtière se trouvaient les Baynuk et les Balant. Ces populations forment un ensemble cohérent, caractérisé notamment par un animisme puissant, un mécanisme hiérarchique de classes d'âges, des rites d'initiation, et une influence du matrilineat comme modalité juridique de transmission de l'autorité politique. Cette cohérence est également assurée par le développement précoce de la riziculture inondée et l'utilisation de techniques communes (Marzouk-Schmitz, 1984), notamment un outil de labour unique qui se présente sous la forme d'une grande pelle oblongue longue, le *kajendo* diola, le *bërêpâte* manjak, l'*arado* créole et le *kop* baga. Nous avons donc un peuplement littoral très ancien auquel est venu s'ajouter un apport continu de populations venues de l'intérieur, le plus souvent du Fouta Djallon. Le clivage nord/sud se retrouve ici : aux sociétés animistes du nord s'opposent les sociétés islamisées du sud. La typologie des systèmes de production se calque bien sur cette stratification ethnique.

FACTEURS HISTORIQUES

L'apport historique est particulièrement important pour comprendre notamment la répartition de la population sur le littoral. Entre les XIII^e et XV^e siècles, l'espace littoral est devenu l'objet d'enjeux territoriaux. Les groupes baynuk et balant ont été mis en contact direct, tout d'abord, avec les Manding suite à l'extension du royaume de Gabu, ensuite avec les Peul, à partir de leur installation dans le Fouta Djallon (Person, 1980). La conjugaison de ces phénomènes va entraîner des déplacements contraints de populations vers le littoral et cela essentiellement au sud du Rio Geba. Ainsi les Beafade ou Biafare arrivèrent sur les rives du Geba chassant les Bijagos dans l'archipel voisin. Plus au sud les Nalu arrivèrent également sur le littoral (Teixeira Da Mota, 1954). Pour ces peuples nous pouvons parler éventuellement de peuples refoulés, un concept trop souvent utilisé pour décrire l'ensemble des peuples des Rivières du Sud.

Par ailleurs, la Guinée-Bissau se distingue des pays voisins par la présence portugaise et sa politique coloniale de mise en valeur (Davidson, 1975). La présence portugaise dans cette zone des Rivières du Sud (Casamance et Guinée-Bissau) est beaucoup plus ancienne que l'histoire du colonialisme portugais, puisqu'elle dépasse les 500 ans. Le début de la traite date du milieu du XVII^e siècle (Mettas, 1975). La phase de mise en place de la traite génère de violents conflits dans la région. Pendant la phase active du colonialisme portugais, les mouvements de population vers le littoral se multiplient. A partir du milieu du XIX^e siècle, la concurrence commerciale entre les pays occidentaux s'intensifie. En Guinée-Bissau le marché était jusqu'alors dominé par les sociétés françaises (Bowman, 1987). L'organisation de la colonie s'achève en 1886 avec la mise en place des limites actuelles et la séparation de la Casamance. Les commerçants français quittent alors la Guinée-Bissau pour s'installer dans cette région. Ils sont accompagnés des premières migrations de Manjak qui avaient pris l'habitude d'employer leur force de travail dans les ports. Dès lors leurs migrations vont suivre le développement commercial des ports sénégalais, puis français. La colonisation portugaise constitue une période de grande instabilité, marquée par quarante années de conflits de 1897 à 1937, dont la fin est caractérisée par une intensification des migrations, après les défaites successives des différents peuples contre l'armée coloniale (R. Pélissier, 1989). Cette période est marquée également par la destruction du système socio-politique traditionnel des populations manjak, mancagne, papel (Carreira, 1960), la transformation du rôle social des rois ou des différents chefs de villages, qui se traduit par le passage d'un rôle de redistribution à un rôle d'accumulation, entraînant un blocage du foncier.

Enfin dès 1945, la politique de récupération de rizières mise en place dans la région de l'Oio notamment par l'autorité coloniale avec attributions de terres aux colons, travaux forcés ainsi que déplacements de population, entraînent la poursuite des mouvements migratoires du littoral nord, vers l'étranger ou vers le sud. La période de la guerre d'indépendance accentue encore les différences nord/sud. Le Sud devient le terrain privilégié de la lutte armée menée par le PAIGC (Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée et du Cap-Vert) en raison de l'inaccessibilité de cette zone (réseau aquatique) et donc de son difficile contrôle par le Portugal. Le conflit entraînera un recul des cultures fruitières qui constituaient traditionnellement une importante source de revenus pour les Nalu. Les *horta* subissent les effets directs de la guerre d'indépendance à cause de l'abandon des villages, entraînant la reprise de la végétation, la destruction des rizières (Hochet, 1979) et la modification des systèmes de production (Ribeiro, 1989).

FACTEUR ÉCONOMIQUE

L'émergence d'une économie marchande en Guinée-Bissau semble avoir pour conséquence le renforcement des disparités. La libération économique qui intervient en 1986 dynamise le commerce (Robin, 1989). Mais ce phénomène semble favoriser l'éclosion des cultures fruitières dans le sud du pays, ainsi que le développement des relations ville/campagne, notamment entre Bissau et ses environs. Il faut également noter l'importance des marchés trans-frontaliers. Par ailleurs, la libération économique signifie l'absence d'une véritable politique agricole de soutien à la riziculture (IRAM, 1991), ne faisant qu'accroître le clivage nord/sud puisque la riziculture dans le nord est en danger et devrait être soutenue. Ces facteurs démographiques, ethniques, historiques, économiques créent une différenciation nord/sud qui se calcule parfaitement sur les facteurs physiques et climatiques, définissant deux domaines différents. Dans ce contexte, la péjoration des conditions naturelles contribue à accentuer les différences.

FACTEUR PHYSIQUE

La Guinée-Bissau (carte 2) constitue le carrefour des Rivières du Sud. C'est un carrefour terrestre, car elle est située à l'intersection de deux ensembles géomorphologiques distincts, le bassin sédimentaire tertiaire sénégal-mauritanien et les formations rocheuses des massifs du Fouta Djallon. Le paysage (carte 1) oppose deux différents types de vallées, de plateaux et de végétation. Dans cet espace côtier les différences d'altitude sont modestes, mais l'élément déterminant est le jeu différentiel du milieu.

Au nord, les parties basses d'altitude moyenne de 2 à 3 m sont constituées d'importantes plaines alluviales occupées en général par des rizières ou des formations hygrophiles. Les bas plateaux de 15 m d'altitude moyenne sont occupés soit par une importante palmeraie à l'ouest ou bien par une forêt sèche ou semi sèche à l'est.

Au sud, au contraire, nous observons des vallées restreintes avec un léger encaissement à l'exception de la large plaine alluviale du Rio Cumbija qui constitue l'un des sites les plus propices à la riziculture du littoral bissau-guinéen. Cette zone fait l'objet d'importants projets de développement (rizicoles), et constitue depuis plusieurs décennies la destination privilégiée des migrations balant. Les autres rizières sont exclusivement concentrées sur la rive gauche du Rio Geba. Les plateaux sont étroits, légèrement plus élevés que dans la partie septentrionale avec une altitude croissante à partir du Rio Geba variant de 20 à 35 m. Ces plateaux sont occupés principalement par la savane arborée et surtout à l'extrême sud par des forêts subhumides.

La Guinée-Bissau constitue également un carrefour maritime puisqu'elle se situe dans la zone de fluctuations de deux grandes régions de l'atlantique, la région nord ouest africaine ou « canarienne » et la région équatoriale (Berrit, 1977).

FACTEUR CLIMATIQUE

L'étude des mesures pluviométriques et hydrologiques du XX^e siècle (Rognon, 1991) a permis d'identifier un phénomène de sécheresse qui affecte toute l'Afrique de l'Ouest. La péjoration des conditions naturelles se traduit en Guinée-Bissau par une baisse sensible des précipitations mais cette situation ne fait que renforcer l'important gradient nord/sud de répartition des précipitations, plaçant le littoral nord en situation limite de développement de la riziculture inondée (1 500 mm). En règle générale, nous observons que les maxima des années quatre-vingt correspondent aux minima des années cinquante. La fin des années soixante marque un changement et le début d'une phase sèche avec certaines années proches voire en dessous de 1 000 mm de

précipitations. Nous constatons qu'il existe une grande irrégularité entre les années mais le niveau d'ensemble des années 70/80 est nettement inférieur à celui des années précédentes. Les conséquences sont d'autant plus désastreuses que ces premières années sèches surviennent après une décennie particulièrement pluvieuse favorable à l'expansion de la riziculture de mangrove. La fin de la guerre d'indépendance, la période la plus dure du conflit correspond enfin aux années les plus sèches.

LES PROBLÈMES LIÉS AUX DONNÉES

Nous devons mettre l'accent sur les différents problèmes que nous ont posés les statistiques agricoles. Dans les données du recensement agricole régional de 1953 (Cabral), il semble que les superficies aient été surévaluées, surtout en ce qui concerne les surfaces de riz pluvial. En effet lorsque nous effectuons des comparaisons avec les données plus récentes nous remarquons une baisse sensible alors que nos enquêtes de terrain nous font plutôt penser qu'il existe une croissance de ce type de riziculture. Les enquêtes de 1976 (Schwarz) et 1978 (SCET) semblent ignorer la riziculture pluviale. Est ce qu'elle n'existait pas ? cela est peu probable puisque sa présence est signalée en 1953. Les données sur l'archipel des Bijagos sont contradictoires. Par exemple à Bolama, il n'existe pas de riziculture de bas-fonds en 1976/1978 ; or d'autres sources (Dome, 1986) donnent des chiffres sur la riziculture dans les Bijagos à cette même période. Les données de 1990 semblent plus crédibles (carte 3), témoignant de la complexité des systèmes rizicoles des Bijagos et des variantes selon les îles, certainement en fonction des conditions pédologiques. Le milieu physique contrasté de l'archipel permet d'observer la parfaite adaptation de ces populations insulaires au milieu. Nous devons également signaler les difficultés de l'étude de la riziculture de bas-fonds à travers l'étude des simples statistiques sur les surfaces cultivées ; il aurait fallu avoir plus de données fiables, par exemple sur la production, la productivité, la croissance de la riziculture pluviale. La critique des sources de données disponibles nous invite à souligner la spécificité de notre démarche de géographe : notre hypothèse de clivage nord/sud doit être illustrée par un exemple précis provenant de notre expérience de terrain.

ÉTUDE DE CAS

Notre recherche de terrain portait sur le village Capol-Badjuape situé à 7 km au nord-ouest de Canchungo dans la région de Cacheu en Guinée-Bissau. Nous avons pu faire des enquêtes exhaustives sur les unités de production (U.P.) du village, qui constituent une échelle intéressante. Ces enquêtes nous ont permis d'acquérir des données significatives. Dans ce contexte général de crise, notre exemple présente l'intérêt de nous montrer la transition qui s'opère actuellement au niveau des unités de production, entre le type 3 (dominance riziculture de bas-fonds) et le type 2 (dominance riziculture pluviale).

ANALYSE GÉNÉRALE

Le village mono-ethnique (Manjak) de Capol-Badjuape compte 1 297 habitants pour 168 unités de production soit une moyenne de 7,7 habitants par unité de production. La plus petite unité de production compte une seule personne, la plus grande en compte 40. Il existe donc des situations très différentes, mais 80 % des unités de production comptent moins de 10 personnes. La structure par âge et par sexe du village fait apparaître l'importance de la population jeune. Les moins de 15 ans représentent près de 40 % de la population. La faiblesse des classes d'âge de 15 à 60 ans qui ne représentent que 31 % de la population totale et qui constituent la population active marque un déficit en main-d'œuvre. En effet, on constate que 20 % des unités de production ne possèdent pas d'actif agricole et 80 % des unités de production comptent un chiffre inférieur ou égal à 2 actifs. L'importance des classes d'âge supérieur à 60 ans, 30 % de la population totale, est paradoxale, alors que les plus de 60 ans auraient dû dans un pays jeune comme la Guinée-Bissau, ne représenter qu'environ 5 % de la population totale. Une telle situation ne s'explique que par un déficit des classes d'âge inférieures (15-60 ans) particulièrement touchées par le phénomène d'émigration. Les plus de 60 ans se caractérisent également par une nette sur-féminité due sans doute à l'émigration ou à la polygamie, mais également à la surmortalité masculine. L'émigration est un fait généralisé. Seulement 9 % des unités de production (15) ne possèdent aucun émigré. Selon notre enquête, le nombre de personnes de sexe masculin ayant quitté le village s'élève à 406 personnes. Il existe deux principales destinations, le Sénégal (49.5 % des émigrés) et la France (38.5 %) soit deux pays francophones.

Viennent ensuite des destinations secondaires comme le Portugal (5 %) la Gambie (4,6 %) et autres (2 %). Cette région est marquée par l'abandon de la riziculture de mangrove pratiquée auparavant par toutes les unités de production. Aujourd'hui 80 % des unités de production pratiquent la riziculture inondée qui est désormais exclusivement une riziculture de bas-fonds. Cela implique la possession ou l'acquisition de rizières, ce qui n'est pas le cas de certaines unités de production. Ainsi 20 % des unités de production ne pratiquent pas la riziculture inondée car elles ne possèdent pas de parcelles. Pour les autres U.P. il existe une situation spécifique selon le mode de faire-valoir. En effet si 20,2 % des U.P. ne possèdent pas de rizières, 33 % des U.P. possèdent des rizières en location, 29 % sont propriétaires, 18 % bénéficient des dons de parcelles par leurs liens familiaux avec les différents propriétaires. On remarque une grande disparité de tailles en ce qui concerne les rizières, la surface des parcelles pouvant varier de 0,04 ha pour les plus petites à 6 ha pour les plus grandes. Les rizières de bas-fonds représentent 55 % des terres cultivées, la riziculture pluviale occupe 38 % de la surface cultivée, et l'arachide 6 %. La riziculture pluviale est pratiquée par 41 % des unités de production. Il serait donc intéressant de déterminer les unités de production qui ont recours à la riziculture pluviale et essayer de comprendre les causes de ce choix.

De plus, 61 % des U.P. ont recours à des activités complémentaires qui constituent une source de revenus. Pour 44 % des U.P., il s'agit de la récolte de vin de palme et de la fabrication de l'huile de palme et pour 11 % des U.P. de la culture de la patate douce. On trouve ensuite deux activités mineures, la pêche pour 3 % des U.P. et la culture du manioc pour 2 % des U.P.

L'élevage bovin est important avec environ 523 têtes. Il est associé à l'agriculture par le biais de l'utilisation de la fumure animale dans les rizières et il constitue une forme d'épargne. 39,3 % des unités de production ne possèdent pas de vaches et 55 % des U.P. en possèdent au plus 2. Le maximum pour une unité de production est de 22 vaches. Mais il faut savoir que souvent les exploitants cachent le nombre réel de leur bétail, en donnant une partie de celui-ci en garde à un tiers qui parfois habite dans un autre village. Après cette présentation générale, on peut se demander quelles sont les unités de production qui font le mieux face à la crise agraire. Les réponses apportées par les agriculteurs varient selon qu'ils possèdent ou non des rizières.

TYPLOGIE ET STRATÉGIE DES UNITÉS DE PRODUCTION

Les unités de production utilisant des rizières représentent 80 % des unités de production (134) soit 1 070 personnes qui représentent 82 % de la population totale. 17 % de ces U.P. ne possèdent pas d'actifs agricoles. Le mode d'acquisition des rizières se répartit de la façon suivante : 41 % des U.P. louent leurs rizières, 37 % sont propriétaires et les 22 % restants les ont acquises à la suite de dons. La superficie totale des rizières atteint : 146 hectares ce qui donne une moyenne de 1,08 ha par U.P., mais 72 % des U.P. ont une superficie inférieure à cette moyenne.

38 % des U.P. pratiquent la riziculture pluviale et 13 % pratiquent la culture de l'arachide. 9 % des U.P. ne sont pas concernées par le phénomène d'émigration (on retrouve ici la même moyenne que pour l'ensemble des U.P.). L'émigration concerne aussi bien les U.P. qui possèdent des rizières que celles qui n'en possèdent pas. Le chiffre du nombre d'émigrés pour les U.P. avec rizières nous apporte une autre preuve de cette répartition proportionnelle car à 80 % des U.P. correspond 80 % des émigrés. L'étude des autres activités des U.P. correspond également au schéma général décrit précédemment, avec 44 % des U.P. pratiquant la récolte du vin de palme ou la fabrication de l'huile de palme. 36 % des U.P. ne possèdent pas de bétail, mais avec près de 87 % du cheptel, sont les U.P. avec rizières qui possèdent le plus de bêtes ce qui équivaut à une moyenne de 3,3 têtes/U.P.

Les locataires :

La location est le mode d'acquisition le plus courant. Pour les U.P. dont les familles ne possèdent pas de rizières, il existe la possibilité de louer des parcelles. Il peut s'agir d'une ou plusieurs parcelles selon la taille de celles-ci. Cette rizière sera exploitée pendant une durée de 6 ans contre le paiement d'une somme de 50 000 Francs CFA soit 1 000 Francs Français. Une parcelle pourrait être louée en échange d'une vache, mais rarement les agriculteurs sacrifient une bête dans un échange de la sorte. Le refus par les propriétaires du paiement en pesos, la monnaie locale, pose des problèmes à de nombreuses U.P. mais s'explique par la non convertibilité du pesos. Cette monnaie s'échange au cours parallèle, 60 000 pesos pour 5 000 F. CFA (100 FF) en 1991. Les U.P. louant des rizières représentent 33 % de la population totale et 32 % du nombre

total des U.P. Ces U.P. constituent 41 % des unités de production possédant des rizières. On remarque que, tout comme dans le schéma général, 20 % des U.P. ne possèdent pas d'actif agricole. La structure par âge et par sexe est surtout marquée par le déséquilibre entre les sexes dans la classe d'âge supérieur à 60 ans. En effet, les femmes y sont presque trois fois plus nombreuses que les hommes. Ces rizières en location ont généralement des superficies peu importantes, 60 % des U.P. ont une superficie inférieure à 0,3 ha et 90 % d'entre elles ont une superficie inférieure à 1 ha. Il existe deux cas particuliers où les surfaces louées sont plus importantes avec une superficie de 2 ou 3 ha. Il s'agit ici de parcelles louées se trouvant dans la zone dite *kankalan* (*lalas* ou *tanne*) qui, hors saison des pluies sont occupées par une savane herbacée. Ces rizières sont donc un peu particulières et ne sont pas tout à fait comparables aux rizières de bas-fonds. Ainsi les prix pratiqués pour la location des rizières *kankalan* sont moins élevés et expliquent que les riziculteurs puissent obtenir des parcelles ayant des surfaces relativement plus importantes. Nous pouvons en conclure que les rizières dont la taille équivaut à environ 0,30 ha sont des rizières de bas-fonds et que celles dont la taille est beaucoup plus élevée sont plutôt des rizières dites *kankalan*. Il existe donc une disparité dans la qualité des rizières, que la salinité excessive de nombreuses rizières de bas-fonds vient atténuer. La riziculture pluviale est pratiquée par 32 % des U.P., ce chiffre légèrement inférieur à la moyenne générale, montre que cette riziculture pluviale est surtout pratiquée par les U.P. dont la structure numérique est supérieure à 10 personnes, donc par les U.P. de grandes tailles.

Dans ce cas la riziculture pluviale est une culture complémentaire compensant l'insuffisance de la riziculture de bas-fonds qui peut être due à des surfaces trop réduites pour subvenir aux besoins des U.P. ou bien à une faible productivité des parcelles utilisées. L'émigration correspond à la moyenne générale avec 10 % des U.P. sans émigré. Parmi les activités secondaires les plus pratiquées nous retrouvons la récolte de vin de palme pour 36 % des U.P. et la culture de la patate douce pour 12 % d'entre elles. Il faut noter que l'activité de cueillette dans la palmeraie pour la récolte du vin de palme et la coupe des graines de palmistes semblent être moins pratiquées. On soulignera que 43 % des U.P. ne pratiquent aucune activité secondaire. En ce qui concerne l'élevage bovin la moyenne est de 3,4 vaches par U.P, mais 38 % des U.P. n'en possèdent pas. L'émigration et le développement de la riziculture pluviale sont les deux principales stratégies adoptées par les communautés rurales en réponse aux modifications de l'environnement.

Les propriétaires

Caractères généraux

Il existe de nombreuses formes d'appropriation : le défrichement de nouvelles terres en était la forme la plus courante, mais avec le recul de la riziculture cela est devenu problématique. Une autre forme d'appropriation est transmise par l'héritage patrilinéaire où l'aîné du carré hérite des droits de gestion du patrimoine foncier collectif. Il faut désormais ajouter à ces deux formes d'appropriation l'accession à la fonction de chef de village. Par les transformations de la société traditionnelle, le chef a acquis un véritable droit de propriété transmissible, alors qu'il n'était, auparavant que le simple usufruitier des droits de gestion des rizières qu'il contrôlait. Nous devons bien faire la distinction entre les propriétaires de rizières de bas-fonds et les propriétaires des rizières dites *kankalan*. Il existe une différence en ce qui concerne la nature des terrains qui composent ces rizières mais celles-ci se différencient également par leurs tailles, les propriétaires de rizières *kankalan* possédant en général des parcelles plus réduites. Les U.P. propriétaires de rizières représentent 30 % de la population totale, la population active est ici plus importante car seulement 14 % des U.P. sont sans actif, ce qui est nettement inférieur à la moyenne générale de 20 %.

La superficie moyenne des rizières est de 1,05 ha, mais presque la moitié des U.P. (46 %) possèdent une superficie inférieure à cette moyenne. 37 % des U.P. pratiquent la riziculture pluviale. Ainsi, la riziculture pluviale semble être la solution adoptée par les petits propriétaires. L'émigration dans cette couche de la population est plus importante, nous remarquons que seulement 6 % des U.P. ne sont pas concernées par ce phénomène. L'abondance de la main-d'œuvre apparaît encore lorsque l'on observe les activités secondaires pratiquées, la récolte de vin de palme concerne 49 % des U.P., cette activité nécessitant une main-d'œuvre importante et surtout relativement jeune. 34 % des U.P. n'ont aucune vache, la moyenne étant de 3,44 vaches par U.P. L'étude de la propriété pourrait nous amener à penser, en voyant que les propriétaires sont relativement nombreux, que la répartition des terres est équilibrée. En fait, il existe un grand nombre de petits propriétaires et la répartition des surfaces apparaît inégale. Dans cette catégorie des propriétaires, la taille des

parcelles est le critère discriminant : les petits propriétaires sont en difficulté, quand les grands propriétaires sont les seuls à pouvoir obtenir un bilan positif.

Les grands propriétaires :

Nous retrouvons dans cette catégorie les U.P. qui possèdent des rizières dont la superficie est supérieure à 2,5 ha.

La propriété a été acquise soit par un défrichement ancien ou lors de l'accession à la fonction de chef. Les grands propriétaires représentent 10 % de la population. La taille des U.P. est largement supérieure à la moyenne générale de 8 habitants par U.P. avec une moyenne supérieure à 10 habitants par U.P. 21 % des U.P. ne possèdent pas d'actif agricole. La sur-féminité des classes d'âge de 15 à 60 ans et des plus de 60 ans marque probablement une polygamie plus prononcée. Seulement 29 % des U.P. pratiquent la riziculture pluviale, on s'aperçoit ainsi que les deux grand types de riziculture coexistent difficilement, la riziculture pluviale étant souvent une solution aux problèmes de la riziculture inondée. Les grands propriétaires qui pratiquent la riziculture pluviale connaissent dans leurs rizières de bas-fonds des problèmes de salinité. L'émigration est ici encore très forte. Il est intéressant de constater que la culture de la patate douce est pratiquée par 21 % des U.P. La recherche de revenus monétaires complémentaires est manifeste à travers la prolifération des jardins maraîchers, activité spontanément développée par les femmes pour combler le déficit vivrier. Seulement 14 % de ces U.P. ne possèdent pas de vaches, ce chiffre faible montre l'importance du cheptel caractérisé par la moyenne élevée de 5,78 vaches par U.P., cette moyenne étant légèrement faussée par le nombre excessif de vaches dans certaines exploitations. Les U.P. de chefferie qui constituent une partie des grands propriétaires ne possèdent pas un nombre élevé de vaches. Cette situation fait apparaître que la logique économique en milieu rural africain n'est pas la seule. L'importance du phénomène religieux explique qu'une grande exploitation avec de grandes parcelles ne correspond pas toujours à un grand nombre de vaches qui est pourtant un signe extérieur de richesse, car l'animisme interdit traditionnellement aux chefs de posséder trop de vaches. Et malgré la dégradation du système traditionnel les croyances religieuses restent encore fortes et rythment la vie quotidienne.

Les dons :

Certaines U.P. (17 % du nombre total) ont des rizières obtenues à la suite de partages familiaux. Ce processus d'éclatement de la propriété est amené à se répandre car si le phénomène a toujours existé, il ne concernait autrefois qu'une faible partie des rizières, alors que, désormais, les terres de chefferies ayant perdu leurs caractères inaliénables, tout l'espace rizicole est soumis à ce processus de morcellement de la propriété. Ces U.P. représentent 16 % de la population totale. Les parcelles rizicoles utilisées ont, pour 50 % des U.P., une superficie inférieure à 0,36 ha, 80 % de ces U.P. ayant une superficie inférieure à 1 ha. La riziculture pluviale est pratiquée par 46 % des U.P., 14 % pratiquent la culture de l'arachide. Souvent les parcelles obtenues par les dons se révèlent trop exiguës et le recours à la riziculture pluviale devient nécessaire, tout comme les activités secondaires telles que la récolte du vin de palme pour 50 % des U.P., la culture de la patate douce pour 13 % des U.P. 36 % des U.P. ne possèdent pas de vaches, la moyenne étant de 3,06 vaches/U.P. La catégorie des U.P. avec rizières apparaît comme étant représentative d'une situation intermédiaire qui, sans être dramatique, n'est pas bonne. Que penser alors des U.P. ayant de très petites surfaces rizicoles ? Comment vivent-elles ?

Le cas des U.P. possédant de petites rizières :

Il s'agit des U.P. dont la surface cultivable est inférieure à 0,15 ha, elles correspondent à 20 % des U.P. possédant des rizières, et 16 % du total des U.P. La taille moyenne des U.P. est inférieure à 7 personnes/U.P., ce qui est nettement plus faible que la moyenne générale. 50 % de ces U.P. ne possèdent pas d'adulte de sexe masculin, ainsi le déficit en main-d'œuvre est beaucoup plus net avec 25 % des U.P. sans actif agricole. Mais nous pouvons observer que 50 % de ces U.P. ont recours à la riziculture pluviale, pourtant exigeante en main-d'œuvre. Cela situe bien les problèmes que doivent surmonter ces U.P. L'étude du mode d'acquisition des rizières nous montre que 67 % des U.P. utilisent le système de la location, le fait de louer de petites parcelles démontre un manque de ressources flagrant. Les propriétaires représentent 15 %, les dons 18 %, dans la plupart des cas il s'agit de rizières *kankalan* d'une superficie insuffisante. L'émigration n'est pas plus forte que dans les autres catégories, malgré un besoin évident de ressources. Mais l'émigration exige aussi des moyens financiers pour quitter le pays d'origine. De plus il existe une disparité dans les destinations des flux d'émigration, le Sénégal est de loin la destination privilégiée, cela reflète plutôt un

manque de moyens. Nous sommes ici dans une spirale dangereuse, car les Guinéens qui émigrent au Sénégal éprouvent de plus en plus de difficulté à trouver un emploi, et lorsque ils en trouvent un, les salaires qu'ils obtiennent sont nettement moins élevés que ceux pratiqués en France. La situation précaire des émigrés du Sénégal fait qu'ils peuvent difficilement aider des exploitations déjà largement déficitaires. La recherche de revenus complémentaires s'effectue surtout par l'exploitation de la palmeraie pour 57 % des U.P. et un intérêt manifeste pour les cultures de contre-saison (patate douce, tomate...) pratiquées par 14 % des U.P., ce qui représente le chiffre le plus élevé de toutes les catégories déjà étudiées. Ainsi plus encore que les U.P. sans rizières, les U.P. ayant de très petites parcelles apparaissent comme des U.P. en difficulté. D'ailleurs 50 % des U.P. ne possèdent pas de vaches, le nombre de vaches par U.P. étant relativement faible 2,44/U.P., soulignant bien le manque de ressources de ces U.P. qui souffrent dans ce contexte de recul de la riziculture.

Les unités de production sans rizières

Nous venons de constater les énormes problèmes des U.P. avec de petites rizières. Alors, comment les U.P. sans rizières arrivent-elles à faire face à cette crise agraire ?

Les U.P. sans rizières représentent 20 % des U.P. et 18 % de la population du village. La taille moyenne d'une U.P. est inférieure à 7 personnes/U.P. Il existe un important déficit en main-d'œuvre avec 30 % des U.P. sans actif agricole et 40 % des U.P. sans adulte masculin. 60 % des U.P. pratiquent la riziculture, 6 % la culture de l'arachide ce qui n'est pas comparable à la moyenne générale, mais qui s'explique par un manque de temps et de main-d'œuvre. Nous aurions pu penser que ne pratiquant pas la riziculture inondée, toutes ces U.P. allaient pratiquer la riziculture pluviale. Mais, en fait, près de 40 % de ces U.P. sans rizières ne pratiquent aucune forme de riziculture, ce qui représente 7 % du total des U.P. Cette partie de la population vit exclusivement de l'apport de l'émigration qui dépasse largement les besoins domestiques, puisque le nombre élevé de vaches vient nous rappeler qu'il s'agit là d'une forme d'épargne. L'émigration est assez forte avec seulement 8 % des U.P. sans émigrés. Les destinations principales sont le Sénégal et la France, mais aussi dans une moindre mesure le Portugal. Cette émigration récente vers le Portugal est caractéristique des U.P. sans rizières.

CONCLUSION

La Guinée-Bissau présente l'intérêt de constituer une zone de transition des Rivières du Sud, mettant en évidence le clivage nord/sud avec, au moins, deux sous-ensembles séparés par le Rio Geba et caractérisés par une évolution inverse de la riziculture. Face au recul de la riziculture de mangrove, les unités de production de la région nord ont développé des stratégies basées sur l'émigration et le recours à la riziculture pluviale. Cet équilibre demeure cependant très fragile et, de plus en plus, les unités de production développent la culture d'autres céréales pour subvenir à leur besoin vivrier. En revanche, les systèmes de production du littoral sud sont caractérisés par l'essor de la riziculture.

Des changements importants sont en cours, qui nécessitent un suivi dans le temps des processus de transformation et des stratégies des acteurs. Une autre question essentielle qui reste à approfondir est l'importance des enjeux foncier et halieutique autour du littoral de la Guinée-Bissau.